M.E.S., Numéro 143, Septembre – Octobre 2025
https://www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N°ISSN (en ligne) : 2790-3109
N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, septembre - octobre 2025

LES RESSOURCES NATURELLES : UN NEXUS DE CONFLITS ET DE PAIX DANS LA SOUS-REGION DES GRANDS LACS AFRICAINS

par

Patrick LUMUMBA YODI - SHEMBO

Christoball AWAZI MAMBO

(Tous) Doctorants et Chefs de Travaux,
Faculté des Sciences Sociales, Département des Relations Internationales,
Université de Kinshasa

Résumé

Les ressources naturelles sont à la fois une source majeure de conflits et un potentiel facteur de paix dans la région des Grands Lacs africains. En d'autres termes, la compétition pour l'accès et le contrôle de ces ressources peut alimenter des tensions, des violences et des guerres, tandis qu'une gestion équitable et une coopération autour de ces mêmes ressources peuvent favoriser la stabilité, le développement et la résolution pacifique des différends. C'est donc un point central où les dynamiques de guerre et de paix se rencontrent, rendant la gouvernance de ces ressources cruciales pour l'avenir de la sous-région.

Mots clés : *ressources naturelles, nexus, conflits et paix*

Abstract

Natural resources are both a major source of conflict and a potential factor for peace in the African Great Lakes region. In other words, competition for access to and control of these resources can fuel tensions, violence, and wars, while equitable management and cooperation around these same resources can foster stability, development, and the peaceful resolution of disputes. This is a central point where the dynamics of war and peace intersect, making the governance of these resources crucial to the future of the subregion.

Keywords : *natural resources, conflict and peace, integrated approach, interdependance*

INTRODUCTION

Les ressources naturelles de la région des Grands Lacs africains ne constituent pas un arrière-plan anodin des conflits ; elles sont intrinsèquement liées à leurs causes, à leurs dynamiques et à leurs solutions potentielles. Elles peuvent à la fois agir comme un moteur de violence et comme un catalyseur potentiel de paix. Elles peuvent ainsi être exploitées à vau-l'eau par les puissances étrangères qui servent leurs intérêts et/ou être financées par des groupes armés et être exacerbées par les griefs. A l'inverse, elles peuvent être gérées équitablement, gouvernées de manière transparente et coopérer régionalement de manière structurée[1]. L'analyse de cette dynamique complexe révèle que la "malédiction des ressources" n'est pas une fatalité inhérente aux ressources elles-mêmes, mais plutôt une conséquence directe de la défaillance systémique et structurelle liée à leur gestion. Il appert que la corruption endémique et la juxtaposition d'intérêts des prédateurs, tant internes qu'externes[2], complexifient l'environnement et exposent cet espace à une conflictualité à fleur de peau, rendant ainsi toutes les prévisions sécuritaires aléatoires. Dès lors, une compréhension approfondie de ce « condominium » autour des ressources mérite d'être mise en lumière. Cela permettrait d'apporter une réponse appropriée susceptible de promouvoir la paix, la coopération et le développement de la région plutôt que de se limiter aux symptômes de l'exploitation qui semble verser dans l'épistolaire.

Il convient de souligner par ailleurs que les conflits liés aux ressources naturelles dans cette région sont rarement le résultat d'une cause unique, mais plutôt d'un enchevêtrement d'acteurs aux intérêts opposés dont la toile reste la déliquescence de l'État congolais. Ils sont souvent le produit d'une interaction complexe de facteurs politiques, sociaux, ethniques et environnementaux. À titre d'exemple, les conflits fonciers sont inextricablement liés aux tensions ethniques et aux manœuvres politiques, tandis que l'exploitation des minéraux est directement connectée au financement des groupes armés et à la méfiance régionale. Cette imbrication des causes signifie qu'une approche fragmentée, qui isolerait les problèmes de ressources des dynamiques plus larges, est vouée à l'échec. Une stratégie globale et intégrée est indispensable pour transformer les richesses naturelles en un pilier de paix durable et de développement partagé.

Pour mieux cerner cette étude, nous empruntons la démarche géopolitique et l'analyse stratégique en ceci qu'elles nous offrent une grille de lecture assez outillée pour aller au-delà de l'émotionnel et du descriptif,

---

[1] Patrick LUMUMBA YODI-SHEMBO, Les ressources naturelles comme source d'instabilité de la République Démocratique du Congo, mémoire de licence, UNIKIN, 2009-2010, FSSAP, 2010, P. 2.

[2] François LAYINGA, décembre 2015, *Les ressources naturelles comme principal facteur du panorama belligérant des Grands Lacs africains, (en ligne)*, consulté le 16 juillet 2025, https://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1063_fr.html

afin d'identifier les dynamiques profondes qui conditionnent l'évolution des stratégies des acteurs impliqués en démystifiant les apparences en vue d'accéder à la réalité, pour mieux anticiper. Cette approche donc est particulièrement pertinente dans un monde globalisé où les interactions entre acteurs s'enchevêtrent dans leur complexité locale, nationale, régionale et mondiale. Notre angoisse existentielle repose sur la recherche d'une voie vers une paix durable dans la région des Grands Lacs, laquelle, estimons-nous, passe par une refonte stratégique, systémique et structurelle fondamentale axée sur l'urgence d'une transformation locale de ces ressources, une gouvernance inclusive et participative dont le socle reste la construction d'une architecture de paix qui appelle à envisager la conclusion des partenariats public-privé mutuellement avantageux pour un développement tous azimuts.

I. LES RESSOURCES STRATEGIQUES DE LA SOUS-REGION DES GRANDS LACS : UNE COMPLEXIFICATION D'UN HERITAGE COLONIAL

Les racines profondes des conflits liés aux ressources dans la région des Grands Lacs sont indissociables de son passé colonial. La conférence de Berlin, tenue du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, est un jalon historique qui a directement façonné le modèle d'exploitation des vastes ressources naturelles de la République Démocratique du Congo (RDC). Cette période a institué un système d'extraction prédateur, principalement au profit des puissances extérieures plutôt qu'en faveur du développement local. Ce cadre initial, qualifié de "*no man's land*", a jeté les bases d'une instabilité future et a contribué à la perception de ces richesses comme une "malédiction", où les bénéfices ne sont captés que par une élite restreinte, laissant la population dans la misère.

La persistance de ce modèle extractif, hérité de l'ère coloniale, constitue un défi fondamental. Les problèmes actuels de corruption et de faible gouvernance ne sont pas de simples dysfonctionnements contemporains, mais des manifestations d'une structure profondément enracinée, conçue pour l'extraction externe plutôt que pour le développement interne. Ceci interroge les implications extérieures et souligne la pertinence des solutions durables, lesquelles doivent aller au-delà des apparences et de simples intentions vers la résolution profonde des conflits[3] en s'attaquant aux inégalités structurelles et aux déséquilibres entretenus par leur maître à penser.

1.1. Du rôle des ressources et de l'enchevêtrement des conflits

Après l'indépendance, la RDC a été plongée dans des conflits complexes impliquant des alliances avec les pays voisins. Les guerres de 1996-1997 et 1998-2003, parfois qualifiées de "guerre mondiale africaine", ont impliqué de multiples nations africaines et de nombreux groupes rebelles. L'accès aux ressources naturelles de la RDC et la garantie des sources d'approvisionnement ont été identifiés comme une des causes principales de ces conflits. Ce schéma historique démontre comment les acteurs, tant internes qu'externes, ont constamment utilisé le contrôle des ressources pour atteindre des objectifs politiques, économiques et militaires, perpétuant ainsi des cycles de violence.

La présence continue de "puissances et lobbies étrangers" attirés par les ressources de la RDC, même après l'indépendance, ainsi que l'implication profonde de pays voisins comme le Rwanda et l'Ouganda dans les conflits congolais, révèlent un schéma de perpétuation de l'influence externe et des conflits par procuration. Des acteurs extérieurs, qu'ils soient étatiques ou non étatiques, continuent d'exploiter les ressources de la région, souvent par l'intermédiaire de groupes interposés, pour leurs propres intérêts économiques et stratégiques. Par conséquent, l'instauration d'une paix durable exige à la fois des réformes internes, et une gestion de l'implication des acteurs externes, y compris les multinationales et les États voisins, dans le maintien des flux illicites de ressources et le soutien aux groupes armés. Cela nécessite la mise en place de mécanismes de responsabilisation internationaux et des efforts diplomatiques régionaux concertés.

Le tableau suivant récapitule les principales ressources naturelles et leurs liens spécifiques avec les conflits dans la sous-région :

Ressource Type	Pays/Régions Clés	Principal Lien avec le Conflit	Exemples d'Acteurs/Groupes Impliqués	Valeur Illicite Estimée (Annuelle)
Coltan	RDC (Nord/Sud-Kivu)	Financement de groupes armés, travail forcé, contrebande transfrontalière	M23/AFC, PARECO-FF, Forces de défense rwandaises (RDF), traders autorisés	Non spécifiée, mais 90% du coltan "rwandais proviendrait de la RDC

[3] Christian HARBULOT (SD), *École de guerre économique. La guerre du coltan en RDC*, éd. EGE, Paris, 2008, P. 2.

Or	RDC (Ituri, Sud-Kivu)	Principal moteur de conflit, financement de groupes armés et unités militaires nationales, pillage, taxation illégale, contrebande	Groupes armés Hema, Lendu, Bira (FRPI, CODECO, FNI, FPIC), milices Babembe, Bafuliru, Bavira, Barundi, Yakutumba, NGUMINO, Nyatura, Mai-mai Kirikicho, FDLR, CNRD, officiers de l'armée régulière congolaise	300-600 millions USD (10-20 tonnes)
Diamants	RDC, Angola, Côte d'Ivoire, Libéria, Sierra Leone	Financement de groupes rebelles, "monnaie" pour le crime organisé, contrebande, faux certificats	UNITA (Angola), RUF (Sierra Leone/Libéria), Forces Nouvelles (Côte d'Ivoire)	Réduit à 1% du commerce mondial en 2004, mais des cas de faux certificats persistent en RDC
Pétrole	RDC (Bassin Albertin), Ouganda	Conflits frontaliers potentiels, déplacement de populations, compensation inadéquate	Armées congolaise et ougandaise, multinationales (Total)	Réserves estimées à 1,7 milliard de barils (Lac Albert)
Terre	RDC (Kivu, zones rurales)	Accaparement par élites, déplacements forcés, conflits interethniques/fonciers, exploitation paysanne	Élites, hommes d'affaires, politiciens, RCD, populations Hutu/Tutsi	Non applicable

Source : Elaboration propre basée sur la dynamique géopolitique des ressources naturelles de la RDC

II. A LA RECHERCHE D'UNE VOIE VERS UNE PAIX DURABLE DANS LA REGION DES GRANDS LACS

Une gouvernance solide et transparente est la pierre angulaire de la transformation des ressources en leviers de paix.

2.1. Mécanismes régionaux de certification des minéraux

La Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) a développé un Mécanisme de Certification Régional (MCR) visant à rompre le lien entre les revenus miniers et le financement des conflits[4]. Ce mécanisme a pour objectif d'exclure les minéraux désignés du commerce légitime en auditant les chaînes d'approvisionnement et en certifiant les mines[5]. L'Union Européenne finance un projet-type (2023-2027) pour renforcer la gouvernance des minéraux dans la région, en soutenant la capacité de la CIRGL à gérer les ressources minières artisanales et à optimiser le MCR[6]. Cependant, des défis subsistent, notamment la crédibilité des systèmes de certification nationaux due au "blanchiment" des minéraux congolais via les pays voisins.

L'existence de mécanismes comme le MCR de la CIRGL et l'ITIE, ainsi que les engagements en faveur de réformes légales, contrastent avec la persistance de la contrebande de minéraux. Elle contraste également avec le manque de transparence budgétaire locale et les promesses non tenues en matière de réforme forestière. Cela met en évidence un écart significatif entre l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre effective sur le terrain. Ces stratégies doivent donc se concentrer non seulement sur la création de nouvelles politiques ou de mécanismes adaptés, mais surtout sur le renforcement des capacités d'application, de suivi et de

[4] CIRGL, Secrétariat exécutif, Aperçu général de l'initiative régionale de la CIRGL sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, Document de travail, septembre 2024 [en ligne], consulté le 16 juillet 2025, https://icglr.org/wp-content/uploads/2020/07/Six-Tools-of-the-RINR_French-Ver-II.pdf?x55657

[5] Thierry De Putter, Charlotte Delvaux, « Certifier les ressources minérales dans la région des Grands Lacs », in Diplomatie, 2013/2, pp. 99-112.

[6] Rapport de la structure IMPACT, Paix et sécurité dans la région des Grands Lacs, Kinshasa, 2022, [en ligne], consulté le 16 juillet 2025, https://impacttransform.org/fr/paix-securite-grands-lacs/

responsabilisation à tous les niveaux, en s'attaquant à la volonté politique et à la corruption qui sapent son exécution.

De plus, bien que le MCR certifie les mines, les informations indiquent que les minéraux sont souvent passés en contrebande et "blanchis" après l'extraction, fréquemment par l'intermédiaire de pays voisins. Cela signifie que la certification au niveau du site minier est insuffisante si la chaîne d'approvisionnement en aval n'est pas rigoureusement surveillée et contrôlée. Une transparence efficace exige une approche holistique de "chaîne de traçabilité" qui suit les minéraux de la mine au marché, impliquant tous les acteurs (mineurs, négociants, exportateurs, raffineurs, consommateurs) et mettant en œuvre une diligence raisonnable robuste au-delà des frontières. La coopération internationale et la sensibilisation des consommateurs sont donc essentielles pour exiger des minéraux "propres".

2.2. Consolidation d'initiatives de transparence et de redistribution des bénéfices

Des initiatives telles que l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) promeuvent la transparence et la responsabilisation dans le secteur extractif en exigeant la publication des paiements des entreprises et des revenus perçus par les gouvernements. La RDC est membre de l'ITIE depuis 2005 et publie des rapports annuels, ce qui représente une avancée majeure[7]. Cependant, des défis subsistent, notamment le fait que la transparence se concentre sur les flux macroéconomiques sans une ventilation budgétaire locale suffisante, et la nécessité de renforcer l'accès du public à l'information[8].

Un partage équitable des bénéfices est essentiel pour transformer les ressources en un facteur de paix. Dans cette optique, un mécanisme de répartition équitable des revenus des ressources mérite d'être envisagé, le but étant d'assurer une distribution juste et équitable des bénéfices tirés des ressources naturelles, laquelle passe par la bonne gouvernance[9]. Cela implique la promotion d'une fiscalité transparente et incitative pour encourager les opérateurs miniers, telles que les redevances minières et les impôts sur les bénéfices dans l'optique du renforcement des régies financières locales appuyées sur la rétrocession des recettes dues aux provinces. Nonobstant, on remarque que les efforts actuels de transparence restent souvent au niveau macroéconomique, sans déclinaison territoriale ou budgétaire locale accessible aux communautés bénéficiaires. Des mécanismes comme la REDD+ par exemple, liés aux ressources forestières, visent un partage transparent et équitable des bénéfices, d'autant qu'ils impliquent les communautés locales et les populations autochtones. 45.

Le manque d'accès local aux revenus des ressources et la paupérisation des communautés engendrent de profonds ressentiments, rendant les populations vulnérables au recrutement par des groupes armés ou les poussant vers des activités illicites. Le partage équitable des bénéfices n'est donc et une question de justice sociale, mais une stratégie directe de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Cela exige une décentralisation de la gestion des revenus, des paiements directs aux communautés et des mécanismes garantissant que les populations locales tirent des avantages tangibles de l'extraction des ressources.

La reconnaissance de la "propriété traditionnelle des ressources" et son harmonisation avec la formalisation, ainsi que l'importance des droits fonciers coutumiers[10], soulignent l'interaction complexe entre les systèmes juridiques formels (souvent hérités de l'époque coloniale) et ceux des traditions. Cette dualité peut être une source de conflit si elle n'est pas correctement réconciliée. Une gouvernance foncière et des ressources efficaces nécessitent une approche nuancée qui reconnaît et intègre les systèmes de tenure foncière coutumiers dans les cadres juridiques formels, garantissant que les réformes sont culturellement appropriées et protègent les droits des communautés autochtones et locales.

2.3. Élargir un engagement au niveau communautaire et appropriation locale

L'autonomisation des communautés locales et la reconnaissance de leurs droits traditionnels sur la terre et les ressources sont fondamentales. Leur participation aux processus décisionnels et aux mécanismes de

---

[7] Boël MWAMBA KABAMBA, *L'encadrement juridique de la fiscalité minière en RDC : enjeux de redevabilité, partage des recettes et perspectives de gouvernance équitable*, *[en ligne]* consulté le 16 juillet 2025, https://www.village-justice.com/articles/encadrement-juridique-fiscalite-miniere-rdc-enjeux-redevabilite-partage-des,53907.html

[8] RDC, ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières, *Transparence et bonne gouvernance dans le secteur extractif : la stratégie nationale amendée et validée*, [en ligne], consulté le 16 juillet 2025, https://www.energie-mines.gov.bf/accueil?tx_news_pi1%5B%40widget_0%5D%5BcurrentPage%5D=7&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bnews%5D=566&cHash=3b56b42696eb2674b7dde04431432bf5

[9] Jérémie Misago, 29/09/2023, *les eaux partagées, un facteur de cohésion et qui participe à l'unification d'une région pacifiée,* Génération Grands Lacs, consulté le 16 juillet 2025, https://www.iwacu-burundi.org/generation-grands-lacs-les-eaux-partagees-un-facteur-de-cohesion-et-participent-a-l'unification-dune-region-pacifiee/

[10] Boël Mwamba Kabamba, *op. cit., p.*

partage des bénéfices est vitale pour assurer un développement inclusif et durable. Le soutien aux institutions de gouvernance locales et aux plateformes de dialogue peut favoriser l'appropriation locale[11].

Pour une telle finalité, il conviendra *ipso facto* de favoriser la coopération entre les États de la région, laquelle s'avère indispensable pour une gestion pacifique des ressources. En effet, le rôle des organismes régionaux dans la construction de la paix et la sécurité, à l'instar de la Conférence Internationale sur la région des Grands Lacs « CIRGL », s'avère nécessaire. En tant que structure régionale clé de proximité, dotée d'un mandat politique fort pour promouvoir la paix, la sécurité, la stabilité et le développement, celle-ci devra se concentrer sur la gestion conjointe de la sécurité des frontières, la démocratie, la bonne gouvernance et la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles. À cet effet, la CIRGL s'évertuerait à mener des initiatives telles que l'Initiative régionale contre l'exploitation illégale des ressources naturelles (IRRN) et le MCR.

Bien que la CIRGL dispose d'un « mandat politique fort » et d'une "expertise" pour lutter contre le commerce illicite et promouvoir la paix, il est également noté que l'organisation a « manqué de financement et ses décisions n'ont pas pu être mises en œuvre face à des pays militarisés et peu enclins à coopérer[12] ». Cela révèle une déconnexion significative entre les objectifs déclarés et les réalités politiques sur le terrain. La coopération régionale exige à la fois des mandats institutionnels, et une volonté politique soutenue de la part des États membres, un financement adéquat et prévisible, et des mécanismes pour faire appliquer les décisions et tenir les membres non coopératifs responsables. Les partenaires extérieurs devraient soutenir à la fois les institutions et les processus politiques qui permettent leur efficacité. En outre, les "eaux partagées" peuvent devenir un "facteur de cohésion et participer à l'unification d'une région pacifiée". C'est à ce niveau d'ailleurs qu'il devient important d'interroger le rôle des « États-leaders africains » dans la construction de la paix dans une perspective de « continentalisation administrative ».

L'idée que les ressources peuvent être des "instruments de réconciliation et de reconstruction" transforme le discours, passant des ressources comme cause de conflit aux ressources comme outil de paix et de développement. Les stratégies devraient donc identifier et promouvoir proactivement des projets de gestion conjointe des ressources (par exemple, l'hydroélectricité partagée, la pêche durable, les zones de conservation transfrontalières). Ceux-ci créeraient des avantages économiques partagés et favoriseraient l'interdépendance, renforçant ainsi la confiance et réduisant les incitations au conflit. Ce qui renforcerait la gestion transfrontalière des ressources, accroissant la coopération transfrontalière. Bien que certains conflits existent, des efforts régionaux sont nécessaires pour une gestion intégrée de l'eau, abordant des problèmes comme la pollution et les opportunités économiques partagées. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a souligné à juste titre l'importance de renforcer la coopération régionale pour lutter contre l'exploitation illicite des ressources[13].

III. VERS UN AVENIR DURABLE, PACIFIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA SOUS-RÉGION DES GRANDS LACS AFRICAINS

Pour aller vers un avenir durable, pacifique et axé sur le développement, les pays de la sous-région des Grands Lacs africains doivent mettre en œuvre une approche intégrée ; mêlant gouvernance, coopération régionale, justice sociale et environnementale. Pour ce faire, la promotion de la diplomatie économique et le dialogue restent des atouts indéniables pour cimenter la confiance au niveau de la sous-région, dans le but de connecter le potentiel de celle-ci à une réelle opportunité d'inverser le paradoxe « ressources naturelles abondantes et pauvreté accrue de la population ».

3.1. Promouvoir la diplomatie et le dialogue pour instaurer la confiance

Surmonter la méfiance historique et les passés militaristes exige un dialogue politique soutenu et une diplomatie humanitaire. L'intégration régionale, malgré ses défis, pourrait servir de catalyseur à la stabilisation. Les Nations Unies et d'autres acteurs sont invités à soutenir les pays dans la mise en place de mécanismes de responsabilisation pour tous les acteurs de la chaîne de valeur des ressources[14]. À ce stade, le rôle des acteurs clés mérite une attention soutenue, car la gestion pacifique des ressources nécessite la participation coordonnée de multiples parties prenantes, notamment : les gouvernements nationaux de la

[11] Rights and Resources Initiative, *Droits fonciers des communautés en République démocratique du Congo : résumé des analyses, 2020 [en ligne]*, consulté le 16 juillet 2025, https://rightsandresources.org/wp-content/uploads/Summary-of-2020-DRC-RRI-analyses_FR.pdf

[12] Le document de la CIRGL détaille mieux la nécessité de renforcer le mandat politique de cette structure, disponible en ligne, https://icglr.org/fr/accueil/, consulté le 16 juillet 2025.

[13] La situation dans la région des Grands Lacs, consulté le 16 juillet 2025, https://main.un.org/securitycouncil/sites/default/files/2024/part_i_2021_great_lakes_region-fr.pdf

[14] Paul-Simon Handy, *Relever les défis sécuritaires des Grands Lacs*, ISS Africa, [en ligne], consulté le 16 juillet 2025, *https://issafrica.org/fr/iss-today/relever-les-defis-securitaires-des-grands-lacs*

sous-région des Grands Lacs qui, par ailleurs, ont la responsabilité première d'établir une bonne gouvernance, d'assurer l'état de droit et de mettre en œuvre des politiques pour une gestion transparente et équitable des ressources. Une insistance sur la volonté politique est cruciale pour améliorer le système et relever des défis comme la corruption. Lesdits gouvernements doivent également s'engager dans le dialogue politique et promouvoir la diplomatie économique pour instaurer la confiance et coopérer au niveau régional[15].

Dans cette perspective, les organisations de la société civile (OSC) sont appelées à jouer un rôle indispensable dans la promotion de la paix, la défense de la transparence, la surveillance de la corruption et l'autonomisation des communautés locales. Elles sont cruciales pour assurer la responsabilisation et donner une voix aux populations marginalisées. Cependant, les OSC sont confrontées à des défis tels que le manque de moyens financiers et parfois l'ingérence politique[16]. Au même rythme, les organisations internationales (par exemple, l'ONU, l'UE, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement) doivent fournir un financement adéquat, accompagné d'une assistance technique et d'un soutien diplomatique cruciaux pour les initiatives de consolidation de la paix et de gouvernance des ressources, en apportant un soutien aux organismes régionaux comme la CIRGL en promouvant les normes internationales[17] et en plaidant en faveur de l'aide humanitaire et de la protection des civils.

À ce titre, elles ont également la responsabilité d'identifier et de tenir responsables les acteurs impliqués dans l'exploitation illicite des ressources. La résolution des problèmes complexes dans la sous-région des Grands Lacs ne peut être l'apanage d'un seul acteur. Les gouvernements devront étroitement travailler avec la société civile pour la responsabilisation, alors que les organisations internationales le feront à leur tour pour le financement et l'expertise technique[18]. Enfin, le secteur privé pour des investissements responsables. Dans cette spirale, les communautés locales seront les bénéficiaires ultimes et les principaux acteurs de la mise en œuvre.

Mus dans cet effort, le secteur privé : Le secteur privé, y compris les multinationales et les négociants locaux, aura un rôle essentiel à jouer dans l'approvisionnement responsable et la diligence raisonnable pour garantir que leurs chaînes d'approvisionnement ne financent pas les conflits. Des réglementations comme le règlement de l'UE sur les minerais de conflit visent à imposer des obligations de diligence raisonnable[19]. L'encouragement des partenariats avec le secteur privé peut également contribuer à relancer les économies locales. Au-delà de la simple prévention du financement des conflits par les entreprises, il est de plus en plus reconnu que le secteur privé peut activement contribuer à la paix et au développement. Cela implique à la fois d'éviter le commerce illicite, et d'investir de manière responsable, d'assurer des pratiques de travail équitables et de contribuer à la création de valeur locale. Les cadres politiques devraient encourager et inciter les acteurs du secteur privé à adopter des approches "au-delà de la conformité", en intégrant les objectifs de consolidation de la paix et de développement durable dans leurs stratégies commerciales fondamentales, et en soutenant la diversification économique locale.

Sans oublier le rôle des communautés locales, qui sont d'ailleurs souvent les plus directement touchées par l'exploitation des ressources et les conflits ; nous plaidons en faveur du renforcement de leurs connaissances traditionnelles et de leur expérience avérée en matière de conservation de leur environnement direct et vital. La reconnaissance et la protection de leurs droits fonciers coutumiers, leur participation aux processus décisionnels et le soutien à leurs moyens de subsistance sont essentiels pour une gestion durable des ressources et la consolidation de la paix. La décentralisation peut autonomiser les populations locales dans la gestion des terres[20].

3.2. Mettre en œuvre une approche intégrée et favoriser l'interdépendance,

La région des Grands Lacs africains est confrontée à un paradoxe persistant : des richesses naturelles immenses qui, au lieu de générer la prospérité, alimentent des conflits dévastateurs. Cette situation est le

---

[15] Programme régional de coopération suisse Grands Lacs 2022-2025, consulté le 16 juillet 2025, https://www.eda.admin.ch/content/dam/deza/fr/documents/laender/swiss-cooperation-programme-grands-lacs-2022-2025_FR.pdf

[16] Génération Grands Lacs : la société civile, incontournable dans la promotion de la paix, [en ligne, consulté le 16 juillet 2025, https://www.iwacu-burundi.org/generation-grands-lacs-la-societe-civile-incontournable-dans-la-promotion-de-la-paix/

[17] Un système de suivi et de certification basé sur l'ICGLR pour les minéraux de la région des Grands Lacs d'Afrique centrale, consulté le 16 juillet 2025, https://www.icglr.org/images/Manuel%20de%20Certification%20de%20la%20CIRGL%20FINALFR%20nov%202011%201.pdf

[18] France ONU, *Grands Lacs : la coopération régionale doit bénéficier aux populations*, [en ligne], consulté le 16 juillet 2025, https://onu.delegfrance.org/grands-lacs-la-cooperation-regionale-doit-beneficier-aux-populations

[19] EUR AC, *Ressources naturelles*, consulté le 16 juillet 2025, https://www.eurac-network.org/fr/ressources-naturelles

[20] Archipel UQAM, *Le rôle des organisations panafricaines dans la gestion des ressources naturelles en Afrique subsaharienne*, consulté le 16 juillet 2025, https://archipel.uqam.ca/9337/1/M14802.pdf

résultat d'un entrelacement complexe de facteurs historiques, économiques et politiques, où le commerce illicite, la capture par les élites, la faiblesse institutionnelle et la méfiance régionale transforment les ressources en sources de violence. La "malédiction des ressources" n'est pas une fatalité inéluctable, mais une conséquence de défaillances de gouvernance qui peuvent être corrigées.

La transformation de cette "malédiction" en une opportunité de paix durable exige des efforts concertés, multidimensionnels et collaboratifs. Il est impératif d'adopter une approche holistique qui intègre une gouvernance transparente et équitable des ressources, une coopération régionale robuste et la participation active de toutes les parties prenantes. Cela inclut les gouvernements nationaux, qui doivent faire preuve de volonté politique pour réformer les cadres légaux et institutionnels ; la société civile, qui joue un rôle essentiel dans la surveillance et la défense des communautés ; les organisations internationales, qui apportent un soutien financier et technique crucial ; le secteur privé, qui doit s'engager dans des pratiques d'approvisionnement responsable et contribuer au développement local ; et surtout, les communautés locales, dont les droits et les moyens de subsistance doivent être au centre de toute stratégie.

Pour aller vers un avenir durable, pacifique et axé sur le développement, les pays de la sous-région des Grands Lacs africains doivent mettre en œuvre une approche intégrée ; mêlant gouvernance, coopération régionale, justice sociale et environnementale. Ceci devra viser, entre autres, le renforcement de la gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources. Ce qui implique la lutte contre la corruption et les réseaux illégaux liés à l'exploitation minière, l'instauration de mécanismes de traçabilité et la promotion de la gouvernance inclusive avec des consultations des communautés locales, la participation des femmes et des jeunes. Ces actions passent par la consolidation de la paix en désarmant et démantelant les groupes armés financés par l'exploitation illégale des ressources, le renforcement de la coopération transfrontalière et la promotion des ressources de réconciliation et de justice transitoire postconflit.

Une telle approche visera à favoriser l'intégration économique et la coopération régionale par le développement des projets communs entre pays dans les secteurs promoteurs de croissance régionale, à harmoniser les politiques minières, fiscales et environnementales par le renforcement de la CIRGL. Assurer un développement durable et équitable en promouvant la diversification économique, laquelle impliquera la réduction de la dépendance aux matières premières brutes en investissant dans la transformation locale des ressources, la protection des écosystèmes sensibles et l'intégration des principes de justice climatique. Nous plaidons également en faveur de l'implication des communautés locales pour assurer une répartition des revenus issus des ressources naturelles et surtout encourager des modèles de gestion communautaire desdites ressources. L'investissement dans l'éducation, la recherche et l'innovation doit inclure la sensibilisation des jeunes aux enjeux néfastes des conflits, en favorisant une prise de conscience collective des enjeux environnementaux et de la citoyenneté régionale.

En effet, l'intégration de la résilience climatique dans la gestion des ressources sera aussi une nécessité croissante non dissociable, sachant que les impacts environnementaux peuvent exacerber les tensions existantes. Enfin, la promotion de projets de gestion transfrontalière des ressources, qui créent des avantages économiques partagés et favorisent l'interdépendance, pourra transformer les ressources d'un facteur de division en un catalyseur de cohésion régionale, en tant que cause commune.

CONCLUSION

En conclusion, nous pensons que la voie vers une paix durable dans la région des Grands Lacs passe par une refonte stratégique, systémique et structurelle fondamentale axée sur la gestion des ressources naturelles dans cette région. Ceci requiert à la fois un engagement politique international soutenu, une mise à disposition des ressources tant humaines, technologiques, financières que militaires adéquates, basées sur des stratégies adaptatives qui intègrent concomitamment la complexité des dynamiques locales, régionales et internationales. Une telle approche devra essentiellement être fondée sur une batterie de mesures visant *ipso facto* l'urgence d'une transformation locale de ces ressources, une gouvernance inclusive et participative dont le socle reste la construction d'une architecture de paix et de développement intégré qui appelle à envisager la diplomatie économique, la conclusion des partenariats public-privé mutuellement avantageux pour un développement tous azimuts. La vision est celle d'une région où les ressources naturelles contribuent à la prospérité partagée, à la stabilité et au bien-être humain, plutôt que de devenir une source de conflit qui complique l'environnement sécuritaire, rendant tout progrès imprévisible et lugubre.

BIBLIOGRAPHIE

- An icglr based tracking and certification system for minerals from the great lakes region of central africa, consulté le 16 juillet 2025, https://www.icglr.org/images/Manuel%20de%20Certification%20de%20la%20CIRGL%20FINALFR%20nov%202011%201.pdf
- Archipel UQAM, *Le rôle des organisations panafricaines dans la gestion des ressources naturelles en Afrique subsaharienne*, consulté le 16 juillet 2025, https://archipel.uqam.ca/9337/1/M14802.pdf
- CIRGL, Secrétariat Exécutif., Aperçu général de l'initiative régionale de la CIRGL sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, Document de travail, septembre 2024 [en ligne], consulté le 16 juillet 2025, https://icglr.org/wp-content/uploads/2020/07/Six-Tools-of-the-RINR_French-Ver-II.pdf?x55657
- DE PUTTER, T. et DELVAUX, « Certifier les ressources minérales dans la région des Grands Lacs », in Diplomatie, 2013.
- EUR AC, *Ressources naturelles*, consulté le 16 juillet 2025, https://www.eurac-network.org/fr/ressources-naturelles.
- France ONU, *Grands Lacs : la coopération régionale doit bénéficier aux populations*, [en ligne], consulté le 16 juillet 2025, https://onu.delegfrance.org/grands-lacs-la-cooperation-regionale-doit-beneficier-aux-populations
- Génération Grands Lacs : la société civile, incontournable dans la promotion de la paix, [en ligne, consulté le 16 juillet 2025, https://www.iwacu-burundi.org/generation-grands-lacs-la-societe-civile-incontournable-dans-la-promotion-de-la-paix/
- HANDY, P.-S., *Relever les défis sécuritaires des Grands Lacs,* ISS Africa, [en ligne], consulté le 16 juillet 2025, *https://issafrica.org/fr/iss-today/relever-les-defis-securitaires-des-grands-lacs*
- HARBULOT, C., *Ecole de guerre économique . La guerre du coltan en RDC*, éd. EGE, Paris, 2008, P. 2.
- LAYINGA, F., *Les ressources naturelles comme principal facteur du panorama belligérant des Grands Lacs africains, (en ligne),* décembre 2015, consulté le 16 juillet 2025, https://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-1063_fr.html
- LUMUMBA YODI-SHEMBO, P., Les Ressources naturelles comme source d'instabilité de la République Démocratique du Congo, Mémoire de Licence, UNIKIN, 2009-2010, FSSAP, 2010.
- MISAGO, J., *Les eaux partagées, un facteur de cohésion et participant à l'unification d'une région pacifiée,* Génération Grands Lacs, consulté le 16 juillet 2025, https://www.iwacu-burundi.org/generation-grands-lacs-les-eaux-partagees-un-facteur-de-cohesion-et-participant-a-l'unification-dune-region-pacifiee/
- MWAMBA KABAMBA, B., *L'encadrement juridique de la fiscalité minière en RDC : enjeux de redevabilité, partage des recettes et perspectives de gouvernance équitable, [en ligne]* consulté le 16 juillet 2025, https://www.village-justice.com/articles/encadrement-juridique-fiscalite-miniere-rdc-enjeux-redevabilite-partage-des,53907.html
- Programme régional de coopération suisse Grands Lacs 2022-2025, consulté le 16 juillet 2025, https://www.eda.admin.ch/content/dam/deza/fr/documents/laender/swiss-cooperation-programme-grands-lacs-2022-2025_FR.pdf
- Rapport de la structure IMPACT, Paix et sécurité dans la région des Grands Lacs, Kinshasa, 2022, [en ligne]. consulté le 16 juillet 2025, https://impacttransform.org/fr/paix-securite-grands-lacs/
- RDC, ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières. *Transparence et bonne gouvernance dans le secteur extractif : la stratégie nationale amendée et validée*, [en ligne], consulté le 16 juillet 2025, https://www.energiemines.gov.bf/accueil?tx_news_pi1%5B%40widget_0%5D%5BcurrentPage%5D=7&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=566&cHash=3b56b42696eb2674b7dde04431432bf5
- Rights and Resources Initiative, *Droits fonciers des communautés en République démocratique du Congo : résumé des analyses, 2020 [en ligne]*, consulté le 16 juillet 2025, https://rightsandresources.org/wp-content/uploads/Summary-of-2020-DRC-RRI-analyses_FR.pdf